



Guide d'accueil en famille

Lyon Bleu International,
école de Français langue étrangère



Beaucoup d'étudiants choisissent l'hébergement en famille pour découvrir le quotidien d'un foyer français. Lyon Bleu souhaite proposer ce guide à ses familles d'accueil partenaires, afin de s'assurer que le séjour de l'étudiant se passe dans les meilleures conditions possibles pour tout le monde. Merci de noter qu'un guide est également mis à la disposition de nos étudiants sur notre site Internet.



X



1. Les propositions d'accueil



Dans la majorité des cas, les propositions d'accueil se font par email. Voici le processus de proposition et de confirmation :

- Lyon Bleu reçoit une inscription avec une demande d'hébergement en famille, via le site Internet ou un agent à l'étranger : l'étudiant choisit ses dates de séjour et la formule pour les repas : demi-pension, B&B ou sans repas.
- On nous indique également ses éventuelles allergies (alimentaires, aux animaux, médicamenteuses, etc.) ou régime alimentaire particulier. Il arrive aussi qu'il y ait des demandes spécifiques : proximité de l'école et/ou du centre-ville, fumeur/non-fumeur, possibilité de garer sa voiture, etc.
- notre logiciel interne indique les familles disponibles, selon les dates et les critères demandés



1. Les propositions d'accueil



- La coordinatrice séjours sélectionne 3 familles à qui elle envoie un email de proposition d'accueil.
- La première famille d'accueil qui répond favorablement est celle qui recevra l'étudiant.
- La coordinatrice séjours confirme alors à la famille par un bref mail.
- Après réception de l'acompte, ou si l'étudiant s'est inscrit par une agence, Lyon Bleu envoie la confirmation définitive à la famille d'accueil par email (document PDF) avec les coordonnées de l'étudiant, les dates, la formule d'hébergement choisie et les informations de paiement.
- Il est indispensable que la famille communique ses disponibilités de manière régulière et précise à Lyon Bleu, et précise tout changement éventuel (même temporaire) concernant sa situation (accueil d'un chat/chien, retour d'un enfant, cigarette, etc.)

Il est très important de consulter ses mails de manière quotidienne et de bien prendre connaissance de toutes les informations transmises.



2. Accueil le jour de l'arrivée



- Lyon Bleu demande à l'étudiant de **prendre contact** avec la famille avant son séjour en France, afin d'organiser l'arrivée et de faire connaissance. Si la famille n'a pas eu de nouvelles de l'étudiant la semaine précédant son arrivée, elle doit informer Lyon Bleu, qui relancera l'étudiant. Il doit également remplir **une fiche de présentation** qui est transmise à la famille.



2. Accueil le jour de l'arrivée

- L'étudiant peut arriver entre 9h00 et 22h30 le dimanche, sauf exception, vue et validée avec la famille en amont. La famille doit se rendre disponible le jour de l'arrivée de l'étudiant durant ces horaires, afin de **l'accueillir à la gare** (Part Dieu ou Perrache en général). Il faudra préciser un lieu de RDV facile à trouver (devant la Fnac côté Porte des Alpes, devant la boulangerie Paul, etc.)

Il est recommandé de prévoir une pancarte avec le nom et le prénom de l'étudiant.



2. Accueil le jour de l'arrivée

- En cas d'empêchement important, la famille doit prévenir Lyon Bleu dans les plus brefs délais et proposer une solution de remplacement (voisin, autre membre de la famille, taxi à ses frais, etc.) Si la famille n'a aucune solution à proposer, Lyon Bleu pourra être sollicité, à titre très exceptionnel pour trouver une solution adaptée.
- Il arrive que les étudiants demandent un **taxi** à leur arrivée, le plus souvent lorsqu'ils arrivent en avion à l'aéroport de Saint Exupéry. Le cas échéant, le taxi le déposera devant le domicile de la famille, que nous informons.



3. Premier jour à Lyon Bleu

- Les étudiants sont attendus **à 8h00 le premier lundi** (voire le mardi si le lundi est férié) pour une réunion de bienvenue et un test oral. Les cours ont ensuite lieu le matin ou l'après-midi en fonction de leur niveau. L'étudiant connaîtra son emploi de temps à ce moment-là.
- La famille doit expliquer à l'étudiant **comment se rendre à l'école** le plus facilement et le plus rapidement possible : il faut privilégier les trajets avec un minimum de correspondances. Si la famille a la possibilité d'accompagner l'étudiant le premier jour ou la veille pour lui montrer le chemin, c'est généralement très apprécié.



4. La chambre de l'étudiant

Sauf demande spécifique, l'étudiant doit disposer d'une **chambre individuelle** sans que cela ait de conséquence sur l'organisation du couchage des membres de la famille. En effet, il ne faut pas qu'un membre de la famille dorme sur le canapé parce que sa chambre a été mise à disposition de l'étudiant par exemple.

- L'étudiant doit pouvoir y travailler, donc disposer d'un bureau et d'un éclairage adéquat.
- La chambre doit être chauffée en période de froid. Même si les directives gouvernementales nous invitent à diminuer nos consommations d'énergie, il faut fournir un confort minimum à nos hôtes.
- La chambre doit être dépersonnalisée et contenir au minimum :
 - o un lit (simple ou double)
 - o des rangements dans une étagère, un placard ou une commode
 - o un espace dans une penderie



5. Les autres pièces du foyer

- L'élève doit avoir accès à la **salle de bains** et pouvoir prendre au moins une douche par jour. Les **toilettes** et la salle de bains peuvent être individuelles ou partagées.
- L'étudiant doit pouvoir accéder aux **parties communes** (salon, salle à manger, cuisine, autre) dans l'esprit d'accueil et de partage attendu dans ce type d'hébergement.
- Lyon Bleu reçoit également des étudiants dans le cadre d'un groupe. Il s'agit d'un type d'accueil dont le fonctionnement, l'organisation et la rémunération diffèrent des accueils individuels (voir annexe n°2 de ce guide).
- **Il est impératif que l'étudiant dispose des clés du logement durant la période de son séjour.**



6. Ménage, hygiène, lessive, draps et serviettes

- La **machine à laver** doit être accessible au moins une fois par semaine à l'étudiant. La famille peut laisser l'étudiant utiliser seul la machine (il convient alors de lui expliquer le fonctionnement), ou lui proposer de laver son linge, avec celui de la famille. Dans les deux cas, Lyon Bleu suggère **de communiquer au préalable** sur le jour de lessive hebdomadaire de l'étudiant et de le laisser étendre son linge et le récupérer une fois sec.
- Les **draps** sont fournis par la famille et doivent être changés tous les **15 jours** minimum.



6. Ménage, hygiène, lessive, draps et serviettes

- Les **serviettes** (une serviette de bain et une serviette de toilette) sont fournies par la famille et doivent être changées **une fois par semaine**.
- L'étudiant doit tenir sa chambre propre et rangée, mais un **ménage de fond hebdomadaire** doit être assuré par la famille, qui prévient l'étudiant la veille.
- L'étudiant doit également **respecter la propreté et le rangement** de la salle de bain, des toilettes et de la cuisine, le ménage de fond de ces parties communes étant aussi assuré par la famille.



7. Repas et utilisation de la cuisine

L'accueil est proposé en demi-pension, en B&B ou sans repas.

Un **petit-déjeuner** « à la française » se compose :

- d'une boisson chaude
- de pain / biscottes avec beurre / confiture et / ou céréales selon les goûts
- d'un fruit et / ou d'un jus de fruit

La famille peut également s'entendre avec l'étudiant sur d'autres aliments pour le petit déjeuner.

Un **repas** « à la française » se compose :

- d'une entrée
- d'un plat avec sa garniture
- d'un fromage ou laitage et / ou d'un dessert ou d'un fruit



X



7. Repas et utilisation de la cuisine

- En **demi-pension**, si cela convient mieux aux deux parties (par exemple pendant les week-ends), le repas du soir peut être remplacé par le déjeuner.
- La nourriture doit être abondante et variée, les repas équilibrés et tenant compte des régimes alimentaires annoncés. Il est demandé de **privilégier les aliments frais** aux préparations industrielles.
- Il arrive assez souvent que le repas du soir soit le seul vrai repas qu'ils prennent dans la journée. Les **moments des repas** sont le cadre idéal pour échanger et mieux connaître la personne accueillie. Ils permettent également à l'étudiant de mettre en pratique ce qu'il apprend en cours à Lyon Bleu.



7. Repas et utilisation de la cuisine

- La famille n'est pas tenue de servir le **petit-déjeuner** : dans ce cas, elle laisse les aliments à la disposition de l'étudiant et lui indique où les trouver et comment utiliser la machine à café, le grille-pain, etc.
- Les étudiants logés en **demi-pension** doivent pouvoir utiliser la cuisine pour leurs déjeuners.



7. Repas et utilisation de la cuisine

- Dans tous les cas, l'étudiant doit disposer d'un **espace dans le frigo** et d'un **espace de stockage dans la cuisine**, d'autant plus s'il est en formule B&B ou sans repas.
- En **B&B** et en formule **sans repas**, les heures d'accès et d'utilisation de la cuisine doivent être définies entre la famille et l'étudiant dès son arrivée. Par exemple, la famille peut « réserver » la cuisine pour ses besoins à certaines heures, ou encore demander à l'étudiant de ne pas préparer des repas après une certaine heure.
- Comme l'heure des repas peut varier selon les cultures, mais aussi selon les familles en France, il est important **de préciser l'horaire du dîner**.



8. Vie en famille

- Lyon Bleu demande aux familles de consacrer un peu de temps à l'étudiant pour créer des moments de **communication** en dehors des repas.
- Nous demandons aux étudiants de ne pas utiliser le **téléphone** de la famille sauf autorisation pour se faire appeler.
- La famille peut demander à l'étudiant de ne pas utiliser **Skype ou d'autres moyens de communication** après une certaine heure le soir, en raison du bruit que cela engendre.
- Il peut arriver que l'étudiant souhaite **inviter un ou des amis à la maison**. Il doit demander l'accord de la famille. Merci de préciser clairement à l'étudiant s'il peut, ou pas, recevoir des amis et à quels horaires, dès son arrivée.



8. Vie en famille

- L'échange est basé sur la **confiance** ; chacun doit faire preuve de respect et de bonne intelligence pour vivre ensemble malgré les différences.
- La famille doit être **ouverte à l'échange et à la conversation**, mais doit aussi laisser son indépendance à l'étudiant. Chacun a des besoins différents à ce niveau.
- La langue d'usage au quotidien est le **français**. Lyon Bleu fait attention à ne pas placer deux élèves de la même langue maternelle dans une même famille, sauf accord contraire. Si la famille reçoit des étudiants d'autres écoles de français, elle doit en tenir compte et prévenir Lyon Bleu si ce cas se présente.
- Les **règles générales de la maison font autorité**, la famille doit les fixer et les communiquer clairement à l'étudiant à son arrivée. Lyon Bleu recommande de mettre en place un document écrit qui résume les règles et les informations principales liées à l'organisation de la vie de la famille.



9. Vacances, absences, maladie, assurance

- En aucun cas, la famille d'accueil n'est autorisée à donner des **médicaments** ou soigner personnellement l'étudiant. Elle peut conseiller ou diriger l'étudiant vers un médecin, mais ne doit pas émettre un avis médical non supervisé. L'étudiant pourra donc être traité par un médecin et pourra être amené à l'hôpital et subir une intervention chirurgicale en cas d'urgence. Pour les étudiants mineurs, c'est avec l'autorisation parentale signée, que la famille d'accueil peut prendre les dispositions nécessaires en cas de maladie, d'accident ou d'urgence médicale.
- La famille doit prendre contact avec son **assureur** concernant la prise en charge des dommages que l'étudiant pourrait éventuellement causer. Aucun contrat n'est signé avec Lyon Bleu, la responsabilité de Lyon Bleu ne peut donc pas être engagée.



9. Vacances, absences, maladie, assurance

- En ce qui concerne les longs séjours, si l'étudiant part en **vacances** au cours de son séjour sans prévenir, aucun remboursement n'est attendu. Toutefois, s'il souhaite s'absenter pour une semaine ou plus et qu'il prévient au moins 2 semaines avant, il peut garder sa chambre chez la famille et y laisser ses affaires. Un tarif « spécial » pourra alors être appliqué. Le cas échéant, nous consulter.



X



10. Absences de la famille, changement de famille

- La famille peut ponctuellement être **absente** : elle doit alors informer l'étudiant au préalable et **préparer les repas prévus**. Les absences de la famille doivent rester ponctuelles pour ne pas remettre en cause le principe d'accueil.
- Lyon Bleu demande à la famille de ne pas laisser l'étudiant seul plus de 3 jours, sauf cas exceptionnel et dans le cadre d'un placement long (plus de 6 semaines).
- Il arrive qu'un étudiant demande à **changer de logement** pour des raisons d'ordre pratique ou personnel. Cette demande fait l'objet d'un traitement individuel. Lyon Bleu l'envisagera si les motifs paraissent justifiés ou irrévocables pour l'étudiant, afin d'éviter des situations compliquées voire conflictuelles.



10. Absences de la famille, changement de famille

- Il ne nous sera pas toujours possible de remplacer l'étudiant immédiatement en cas de départ prématuré. Les sommes engagées seront donc recalculées en conséquence, sachant que chaque semaine entamée est due. De même si une famille demande à **raccourcir ou interrompre l'accueil** d'un étudiant, Lyon Bleu fera son maximum pour trouver une solution adaptée le plus rapidement possible.



11. Étudiants mineurs

- L'âge des étudiants de Lyon Bleu varie de 18 à 80 ans ! Toutefois, nous recevons également des étudiants **mineurs**, âgés de 16 et 17 ans.
- Dans ce cas Lyon Bleu fait remplir et signer un formulaire aux parents de l'étudiant mineur (voir annexe n°3 de ce guide). Ils déclarent être conscients que Lyon Bleu est un centre de formation pour adultes et qu'ils acceptent le fait que cela ne peut entraîner aucune charge de responsabilité pour la famille hôte ou pour Lyon Bleu. Les parents indiquent également dans ce formulaire si l'élève mineur est autorisé à **sortir seul le soir** et quel est l'horaire du **couvre-feu**.
- Sauf accord contraire, il est de la responsabilité de la famille de signaler à Lyon Bleu si les restrictions concernant les sorties ne sont pas respectées par l'étudiant.



12. Questionnaires qualité

- Les étudiants remplissent **deux questionnaires de satisfaction** au cours de leur séjour parmi nous : le premier à la fin de leur première semaine et le second à fin de leur séjour.
- Les questions concernent les cours, l'hébergement, l'accueil à Lyon Bleu, les locaux, la gestion administrative, etc. Les réponses sont utilisées entre autres, pour tenir informées nos familles d'éventuelles difficultés.



13. Mandat et rémunération

- La famille donne **mandat** à Lyon Bleu, de placer à son domicile, des étudiants étrangers dans le cadre de leur programme de cours de français.
- La semaine d'hébergement se calcule du **dimanche d'arrivée au samedi de départ** (voir annexe 1 de ce guide).
- Le mandat est conclu pour une période d'un an à compter de la date de signature du mandat et à tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, selon les modalités précisées sur le mandat.
- Lyon Bleu reversera à la famille les sommes correspondant aux services rendus, perçues pour son compte, par **virement bancaire**.



14. Contact avec Lyon Bleu

L'équipe administrative de Lyon Bleu est joignable du **lundi au vendredi**, de 8h30 à 17h30.

En dehors de ces horaires, et en cas d'extrême **urgence** uniquement, voici le numéro d'astreinte : 07.81.52.14.21.

Merci de privilégier les contacts par email.



Bella
Coordinatrice séjours



Ketty
Coordinatrice séjours



Cécile
Directrice



Sandra
Coordinatrice séjours



Véronique
Coordinatrice séjours



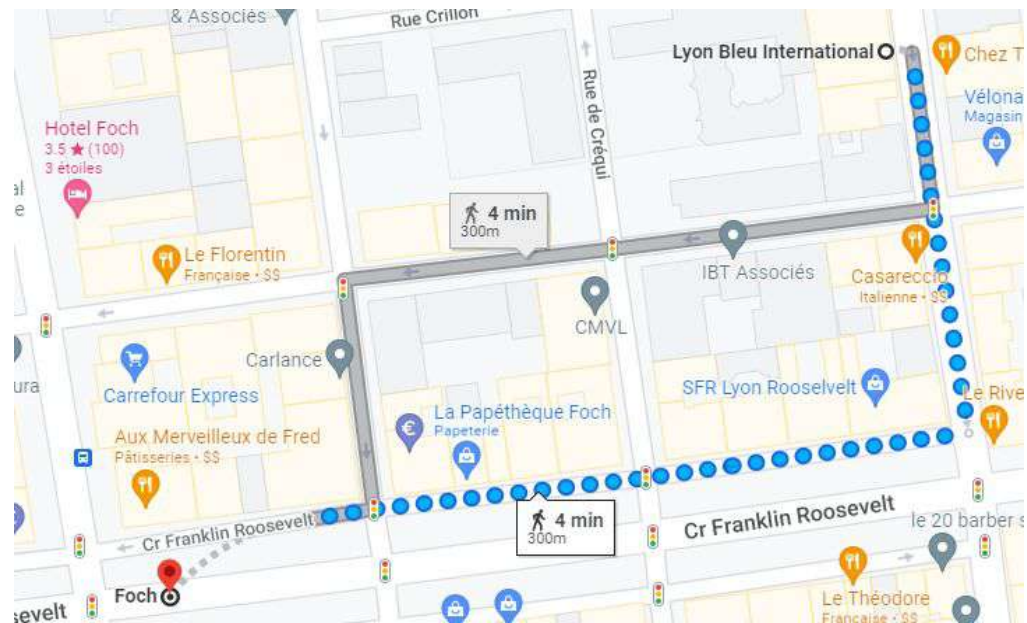
Lyon Bleu International

82, rue Duguesclin

69006 Lyon

04 37 48 00 26

logement@lyon-bleu.fr



X



KEEP
LEARNING
FRENCH

Annexe 1 - Indemnisations 2024

Voici les indemnisations en fonction des formules :

Formule	Montant reversé par semaine <i>(Arrivée un dimanche - Départ un samedi)</i>	Montant reversé pour 1 nuit supplémentaire
Chambre seule	140€	25€
Chambre avec petit déjeuner (B&B)	150€	30€
Chambre avec petit déjeuner et dîner (½ pension)	205€	40€
Supplément régime spécial (végétarien, vegan, sans gluten,...)	30€	-

Pour les séjours supérieurs à 1 semaine, les paiements se font par virement bancaire tous les 15 jours.



Annexe 2 - Accueil d'élèves qui viennent en groupe

Généralement et en majorité, il s'agit de jeunes qui ont entre 14 et 18 ans.
Nous recevons également des groupes d'adultes.

- Ils viennent toute l'année et sont entre 10 et 60.
- Les groupes de mineurs sont encadrés par 1 ou plusieurs accompagnateurs selon l'effectif.
- La plupart du temps, ces séjours durent 1 à 2 semaines, parfois 3.
- Ils sont le plus souvent en demi-pension, voire en pension complète le week-end, s'ils restent plus d'une semaine.
- Chaque étudiant doit avoir son propre lit, même si parfois, 2 jeunes filles peuvent partager un lit double. On peut vous proposer de loger une, deux ou trois personnes par chambre.



Annexe 2 - Accueil d'élèves qui viennent en groupe

- Attention : il doit s'agir de « vrais » lits, avec un sommier et un bon matelas. Le simple matelas posé au sol n'est pas autorisé.
- Pour ce type d'accueil, nous demandons à nos familles partenaires d'être plus vigilantes et plus attentionnées, car il s'agit généralement d'un public plus jeune. Il faut notamment :
 - être disponible pour l'arrivée et le départ
 - leur expliquer clairement le trajet de chez vous à Lyon Bleu, voire, si possible, les accompagner le premier jour
 - faire respecter les consignes sur les sorties le soir et le couvre-feu
 - trouver du temps pour partager et échanger car les adolescents ne sont pas toujours «moteurs» pour communiquer
 - être à l'écoute des élèves et leur faire partager le mode de vie d'une famille française
 - bien indiquer les règles de vie à la maison dès l'arrivée, quitte à les écrire pour une meilleure compréhension et éviter les malentendus



Annexe 2 - Accueil d'élèves qui viennent en groupe

Rémunérations :

Formule	Montant reversé par nuit
Chambre avec petit déjeuner et dîner (1/2 pension)	30€/nuit
Supplément pension complète le week-end	10€/jour



FORMULAIRE POUR LES ÉLÈVES MINEURS

UNDERAGE FORM FOR MINOR STUDENTS



Ce formulaire est obligatoire. Il doit être rempli, signé et retourné à Lyon Bleu International au plus tard deux semaines avant le début des cours de l'élève.

This form is mandatory. It must be completed, signed and returned to Lyon Bleu International at the latest two weeks before the course starts.

Informations concernant l'élève / Information about the student

Nom de famille et prénom / *Last name and first name* :

Date de naissance / *Date of birth* :

Dates de début et fin de cours / *Course dates (start/end)*

N° de téléphone de l'élève durant le séjour (mention obligatoire) / *Student cellphone number during the stay (mandatory)* :

Les coordonnées des parents ou du tuteur légal en cas d'urgence / Contact information of parents or legal guardian in case of emergency

Nom de famille et prénoms des parents / *Last name and first names of parents* :

Adresse / *Address* :

Téléphone fixe du domicile parental / *Home phone number* :

Téléphone portable des parents / *Parents cellphone number* :

- ✓ Nous, parents/tuteur légal, sommes conscients que notre fils/fille va intégrer le programme de cours à Lyon Bleu International (82 rue Duguesclin, 69006 Lyon) et acceptons le fait qu'il s'agisse d'un établissement pour un public majeur, sans aucune supervision ou garde durant le temps de son séjour. Nous sommes conscients et acceptons le fait que ni l'école, ni la famille d'accueil/hébergement n'est responsable de la santé, sécurité ou des effets personnels de notre fils/fille.

Nous comprenons et acceptons que notre fils/fille reste sous notre entière responsabilité et qu'il/elle doive impérativement suivre le règlement de l'école. Nous comprenons et acceptons qu'en cas de non-respect des règles en vigueur et malgré les avertissements, notre fils/fille s'expose au risque d'être expulsé(e) de l'école et de la famille d'accueil française.

We, the parents/legal guardian are aware that our son/daughter will take part in a language course at Lyon Bleu International (82 rue Duguesclin, 69006 Lyon) and accept that it's an adult program without any supervision at any time during his/her stay. We are aware of the fact and accept that neither the school, nor the host family/accommodation is responsible for the health, safety, damages or personal belongings of our son/daughter. We understand and accept that our son/daughter remains under our responsibility and he/she must always follow the rules of the school. We are aware and accept that in case of non-compliance with rules and despite the warnings, our son/daughter runs the risk of being expelled from school and from his/her French host family.

- ✓ Nous, parents/tuteur légal, autorisons l'école ou la famille d'accueil française à prendre les dispositions nécessaires en cas de maladie, d'accident ou d'urgence médicale. Notre fils/fille peut être traité(e) par un médecin en cas de maladie, et peut être amené(e) à l'hôpital et subir une intervention chirurgicale en cas d'urgence. Nous et notre fils/fille nous engageons à communiquer avant le début du programme tout problème médical sérieux.

We, the parents/legal guardian, allow the school or the French host family to make the necessary arrangements in case of illness, accident or medical emergency. Our son/daughter can be treated by a doctor in case of illness, and can be brought to the hospital and undergo surgery in case of emergency. We and our son/daughter will indicate any serious medical issue before the course starts.

Hébergement en famille d'accueil – Règles de vie – Couvre-feu / Accommodation with a French host family – Life rules - Curfew

- ✓ Nous, parents/tuteur légal, sommes conscients et acceptons qu'un couvre-feu soit obligatoire. L'horaire de sortie doit être raisonnable et respecter la vie de la famille d'accueil française.

We, parents/legal guardian, are aware and accept that a curfew is mandatory. This curfew must be reasonable and respect the life and rhythm of the French host family.

Sachant cela, nous, parents/tuteur légal / *Knowing this, we, parents/legal guardian:*

- N'autorisons pas notre fils/fille à sortir la nuit sans la surveillance d'un membre de la famille d'accueil, sauf pour des sorties scolaires. / *Do not allow our son/daughter to go out at night without supervision from a member of the host family, except for school outings.*

- Autorisons notre fils/fille à sortir la nuit sans la surveillance d'un adulte. En semaine, du lundi au jeudi, le couvre-feu est fixé à / *Allow our son/daughter to go out at night without an adult supervision. On weekdays, from Monday to Thursday, the curfew is set at:*

20:00 21:00 22:00 23:00

Le week-end, le vendredi et le samedi soir, le couvre-feu est fixé à / *On weekends, Friday and Saturday evening, the curfew is set at:*

20:00 21:00 22:00 23:00

- ✓ Nous parents /tuteur légal, sommes conscients et acceptons qu'il est interdit à notre fils/fille de voyager à l'étranger et quitter le territoire français durant son séjour à Lyon Bleu International.

We the parents / legal guardians are aware and accept that it is forbidden to our son / daughter to travel abroad and leave French territory during his/her stay in Lyon Bleu International.

- ✓ Nous parents /tuteur légal, sommes conscients et acceptons que la consommation d'alcool est strictement interdite pour un élève mineur.

We the parents / legal guardians are aware and accept that the consumption of alcohol is strictly prohibited for a minor student

- ✓ Nous, parents/tuteur légal, certifions avoir lu le *Règlement intérieur* de l'école, ainsi que le *Guide en famille d'accueil* et nous engageons à l'expliquer à notre enfant et le lui faire respecter durant son séjour à Lyon Bleu International. / *We, parents/legal guardian, certify having read the Rules and Regulations of the school and also the Host family guide. We commit ourselves to explain it to our child and enforce him/her to comply with it during his stay in Lyon Bleu International.*

L'ÉCOLE peut être amenée à filmer et photographier ses étudiants pendant le séjour (cours, activités culturelles, excursions, sorties...) et à diffuser ces photographies et vidéos dans le cadre de sa promotion : site internet, réseaux sociaux, brochures, vidéo, etc...

The SCHOOL may film and photograph its students during their stay (classes, cultural activities, excursions, outings, etc.) and distribute these photographs and videos for promotional purposes: website, social networks, brochures, videos, etc.

- Nous, parents/tuteur légal autorisons l'école à utiliser les photos de notre enfant qui seraient prises pendant son séjour
We, parents/legal guardians, authorize the school to use any photos of our child taken during the stay.

- Nous, parents/tuteur légal n'autorisons pas l'école à utiliser les photos de notre enfant qui seraient prises pendant son séjour.

We, parents/legal guardians, do not authorize the school to use photos of our child taken during his/her stay.

Date et signature des parents/tuteur légal

Date and signature of parents / legal guardian

Date et signature de l'enfant / élève

Date and signature of the child / student

LYON BLEU INTERNATIONAL

82, rue Duguesclin 69006 Lyon – France tel +33 (0)4 37 48 00 26

admin@lyon-bleu.fr www.lyon-bleu.fr